



Pays de la Bresse bourguignonne
Conseil de développement

Rapport d'activité 2018

Pays de la Bresse bourguignonne



Conseil de développement
M.I.F.E - 4 promenade des Cordeliers - 71 500 LOUHANS
Tél : 03 85 75 15 59 - Fax : 03 85 75 44 96 - pays.bresse.bourguignonne@orange.fr



Vie de l'association :
Les réunions statutaires du Conseil de Développement en 2018

Instance	Date	Principaux sujets à l'ordre du jour
Conseil d'administration	1 ^{er} mars	Validation projet compte rendu AG ordinaire 12 octobre 2017
	12 avril	Validation projet rapport activité 2017 Places vacantes AG, CA et Bureau Modalités pratiques du partenariat avec les Communautés de Communes
	17 mai	Fonctionnement avec les 4 Communautés de Communes Missions transversales à l'échelle du Pays (TEPos, développement fluvestre, Contrat Local de Santé, mobilité...)
	19 juillet	Echanges avec les représentants des 4 Communautés de Communes sur la réponse à l'appel à projets « Mobilité rurale » du Conseil Régional Convocation de l'assemblée générale annuelle du 18 octobre 2018
	13 septembre	
A.G. ordinaire	18 octobre	Rapport moral et d'activité 2017 Places vacantes Echanges avec les représentants auprès des Communautés de Communes Echanges avec les référents thématiques (TEPos, mobilité, Seille navigable...) Echanges avec la chargée de mission du futur Contrat Local de Santé du Pays de la Bresse bourguignonne
Conseil d'administration	15 novembre	Projet de compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 18 octobre 2018 Election du Bureau Fonctionnement avec les 4 Communautés de Communes
	7 décembre	Missions transversales à l'échelle du Pays (TEPos, développement fluvestre, Contrat Local de Santé, mobilité...)

Au 31 décembre 2018, les membres du Conseil d'Administration élus le 12 octobre 2017 pour la période 2017-2020 sont :

- > **Denis JUHE**, Président, représentant auprès de **Bresse Louhannaise Intercom'**
- > **Emmanuel GARCIA-PIQUERAS**, Secrétaire
- > **Marc SIMIDE**, Vice-Président, Démarche TEPoS et représentant auprès de **Bresse Nord Intercom'**
- > **Jean-Claude BUGAUD**, Représentant auprès de **Bresse Revermont 71**
- > **Jean-Pierre MORIN**, Contrat de développement fluvestre de la Seille navigable
- > **Nadine DIOT**, Contrat Local de Santé
- > **Joseph ENTREMONT**, Mobilité
- > **POSTE VACANT**
- > **POSTE VACANT**
- > **POSTE VACANT**

Au 31 décembre 2018, un représentant auprès de **Terres de Bresse** restait à trouver parmi les postes vacants.

Suite au Conseil d'Administration du 7 décembre 2018, les membres du Bureau sont :

- > **Denis JUHE** Président
- > **Marc SIMIDE** Vice-Président
- > **Emmanuel GARCIA-PIQUERAS** Secrétaire
- > Trésorier (POSTE VACANT)

Cette liste de dirigeants a été enregistrée par la Sous-Préfecture de LOUHANS avec un récépissé daté du 14 décembre 2018.



Poursuite de la mise en place du Conseil de développement dans les
Communautés de Communes du Pays de la Bresse bourguignonne

...RRES DE BRESSE :

Extrait courrier du 12 février 2018 envoyé à TERRES DE BRESSE :

« Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre délibération concernant la mise en place de notre Conseil de Développement dans votre Communauté de Communes et je vous en remercie.

Conformément aux décisions prises lors de notre dernière assemblée générale, **des représentants de notre instance ont été nommés pour chaque intercommunalité mais cela n'a pas pu se faire pour Terres de Bresse** (personnes concernées absentes et liste de nos membres à compléter). Conformément à la Loi NOTRe, les membres du Conseil de développement seront à mobiliser lors de vos réunions sur l'élaboration de votre projet de territoire et des actions qui en découlent dont vos documents de prospective et de planification ainsi que sur la conception et l'évaluation de vos politiques de promotion du développement durable.

Afin de définir les modalités pratiques de notre partenariat, je vous invite à notre prochaine réunion de notre Conseil d'Administration qui aura lieu : **Jeudi 1^{er} mars 2018 (...)** »

Extrait courrier du 12 mars 2018 envoyé à TERRES DE BRESSE :

« Monsieur le Président,

Réunis le 1^{er} mars courant (ci-joint la liste des présents), les administrateurs du Conseil de développement vous sollicitent afin de trouver de futurs membres qui habitent sur votre territoire.

Les 13 places vacantes à ce jour au sein de notre Conseil de développement sont :

- 4 pour les milieux éducatifs,
- 4 pour les milieux scientifiques,
- 1 pour les milieux environnementaux,
- 4 pour les milieux associatifs.

Parmi ces personnes qui doivent habiter sur votre territoire, il y aura le « référent » qui siègera au sein de notre conseil d'administration et qui assistera à vos assemblées. Conformément à la Loi NOTRe, les membres du Conseil de développement seront à mobiliser lors de vos réunions sur l'élaboration de votre projet de territoire et des actions qui en découlent dont vos documents de prospective et de planification ainsi que sur la conception et l'évaluation de vos politiques de promotion du développement durable.

Notre secrétaire, M. Emmanuel GARCIA-PIQUERAS (egp@bresse-initiative.com 03 85 76 03 58), est en mesure de vous faire quelques propositions.

Afin de faire le point sur les personnes que vous nous proposerez, je vous invite à notre prochaine réunion de notre Conseil d'Administration qui aura lieu : **Jeudi 12 avril 2018 (...)** »

BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM' :

Extrait courrier du 12 février 2018 envoyé par Denis JUHE à BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

« Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre délibération concernant la mise en place de notre Conseil de Développement dans votre Communauté de Communes et je vous en remercie.

Habitant SAINT-ETIENNE-EN-BRESSE et conformément aux décisions prises lors de notre dernière assemblée générale, **je représenterai notre instance notamment lors de vos Conseils communautaires**. Conformément à la Loi NOTRe, les membres du Conseil de développement seront à mobiliser lors de vos réunions sur l'élaboration de votre projet de territoire et des actions qui en découlent dont vos documents de prospective et de planification ainsi que sur la conception et l'évaluation de vos politiques de promotion du développement durable.

Afin de définir les modalités pratiques de notre partenariat, je vous invite à notre prochaine réunion de notre Conseil d'Administration qui aura lieu : **Jeudi 1^{er} mars 2018 (...)** »

Extrait courrier du 12 mars 2018 envoyé par Denis JUHE à BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

« Monsieur le Président,

Réunis le 1^{er} mars courant (ci-joint la liste des présents), les administrateurs du Conseil de développement vous confirment que vous devrez m'inviter à assister à vos assemblées communautaires ; pour ce faire, je vous transmets, ci-joint, la fiche de mes coordonnées.

Il s'agit de reproduire le fonctionnement que vous avez institué pour le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne qui invite systématiquement le président du Conseil de développement lors des comités syndicaux ; ce partenariat est apprécié par les deux parties.

Conformément à la Loi NOTRe, les membres du Conseil de développement seront à mobiliser lors de vos réunions sur l'élaboration de votre projet de territoire et des actions qui en découlent dont vos documents de prospective et de planification ainsi que sur la conception et l'évaluation de vos politiques de promotion du développement durable ; dans ce cadre (et uniquement), je me permettrai de vous faire des suggestions.

Afin de faire le point sur ce fonctionnement, je vous invite à notre prochaine réunion de notre Conseil d'Administration qui aura lieu : **Jeudi 12 avril 2018 (...)** »

BRESSE REVERMONT 71 :

M. le Président de Bresse Revermont 71 a reçu les mêmes courriers que Bresse Louhannaise Intercom' mais avec **Jean-Claude BUGAUD**, habitant DEVROUZE, comme représentant du Conseil de développement.

BRESSE NORD INTERCOM' :

M. le Président de Bresse Nord Intercom' a reçu les mêmes courriers que Bresse Louhannaise Intercom' et Bresse Revermont 71 mais avec **Marc SIMIDE**, habitant LA-CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR, comme représentant du Conseil de développement.

A cours de l'année 2018 :

- Les Présidents des 4 Communautés de Communes ont été invités à toutes les réunions du Conseil de développement (CA et AG)
- les représentants du Conseil de développement ont été invités aux conseils communautaires de Bresse Louhannaise Intercom', Bresse Revermont 71 et Bresse Nord Intercom' (au moins une réunion par trimestre)
- et le Président du Conseil de développement a été invité à quelques réunions de Terres de Bresse (comme par exemple celle du 18 septembre 2018 sur la révision de 2 PLU) mais il manque un(e) représentant(e) pour être invité(e) lors des conseils communautaires.



Participation au Comité de Programmation LEADER FEADeR 2014-2020
« Entrer dans la transition énergétique » également en charge du contrat territorial 2018-2020 financé par le Conseil Régional

Le Conseil de développement est représenté parmi les 14 personnes membres du collège privé et 3 réunions ont eu lieu en 2018.

Le 12 mars 2018 pour

- Programmation du FEADeR LEADER 2014-2020 avec auditions de porteurs de projets
- Informations de l'autorité de gestion (non financement des projets LEADER présentant une avance remboursable et un prêt bonifié ; clarification des règles de calculs d'un plan de financement et appel à la vigilance sur la mise en place de plafonds FEADeR ; etc.)
- Rappel de la maquette financière LEADER signée le 30 novembre 2015
- Négociation du futur contrat territorial 2018-2020 financé par le Conseil Régional
- Questions diverses

Le 9 juillet 2018 pour

- Auditions de porteurs de projets suite à la délibération du 11 juin 2018 relative à la validation du contrat territorial 2018-2020 financé par le Conseil Régional
- Proposition de modification du règlement d'intervention LEADER avec instauration d'un plafond de dépenses éligibles
- Proposition de modifications de la maquette financière LEADER
- Proposition de modification de la fiche-action n°4 LEADER sur la mobilité
- Programmation du FEADeR LEADER 2014-2020 avec auditions de porteurs de projets
- Questions diverses

Et le 3 décembre 2018 pour

- Auditions de porteurs de projets déposés dans le cadre du contrat territorial 2018-2020 financé par le Conseil Régional (les dossiers sont dorénavant dématérialisés donc merci d'apporter le contrat diffusé en juillet dernier ou de le télécharger sur notre site Internet)
- Programmation du FEADeR LEADER 2014-2020 avec auditions de porteurs de projets (sous réserve des instructions régionales finalisées)
- Retrait des bénéficiaires et des dépenses dans le règlement d'intervention approuvé le 11 avril 2017
- Questions diverses

Lors de ces 3 réunions, plusieurs porteurs de projets ont été auditionnés.

Les membres du Comité de Programmation LEADER ont été conviés :

- A DIJON les 11, 12 et 13 avril 2018 pour un forum sur la construction bois
- A ARBOIS le 2 mai 2018 pour une rencontre régionale avec la fédération nationale <http://leaderfrance.fr>
- A DOLE le 26 juin 2018 pour le comité régional de suivi des fonds européens

- A DIJON le 6 septembre 2018 pour une réunion du Conseil Régional avec les Présidents de GAL LEADER
- A DIJON le 2 octobre 2018 pour le lancement de la réflexion 2021-2027
- A LA ROCHELLE le 5 novembre 2018 pour l'assemblée générale <http://leaderfrance.fr>
- A BROCHON le 20 novembre 2018 pour le comité régional de suivi FEADeR
- A SORNAY le 9 janvier 2019 pour la signature du contrat régional CAP TERRITOIRE 2018-2020 (invitation également envoyée à tous les membres du Conseil de développement)
- EN RHENANIE-PALATINAT entre le 22 et le 23 janvier 2019 pour des échanges sur la transition énergétique

+ d'informations sur www.pays-bresse-bourguignonne.com/accueil/leader-en-un-clic



Participation à la « mission TEPos » (Territoire à Energie Positive)

La Mission de mobilisation des acteurs locaux dans une démarche de Territoire à Energie Positive, dite « Mission TEPos », s'est poursuivie en 2018 dans le cadre de :

- **la 5^{ème} journée réseau le 5 février 2018** intitulée « La transition énergétique au service du développement économique » avec les interventions de Bresse Initiative (comment impliquer les entreprises), la Chambre de Commerce et d'Industrie (programme PERF et action Gourmet Bag), du SIVOM du Louhannais (action pilote auprès des commerçants louhannais) et de Bresse Louhannaise Intercom (SAL Au pré de ma cantine)
- **de la 6^{ème} journée réseau le 6 mars 2018** intitulée « Prise en compte des enjeux énergétiques et environnementaux dans l'urbanisme et la planification urbaine » avec les interventions du consultant ALEC01 (SCoT, PLU, PLUi et PCAET) et la commune d'AUTHUME dans le Jura (projet d'urbanisme opérationnel)
- **et du Comité de Pilotage le 26 mars 2018** pour la finalisation des plans d'actions à l'échelle des intercommunalités.

Conformément aux décisions prises par les élus du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne réunis le 9 avril 2018, **la mise en œuvre des plans d'actions TEPos est effectuée à l'échelle des 4 Communautés de Communes** et notamment via les futurs Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) obligatoires pour Bresse Louhannaise Intercom' et Terres de Bresse (car plus de 20 000 habitants) ; le rendu final de cette Mission TEPos a été diffusé à tous les membres du Comité de Pilotage **dont les administrateurs du Conseil de développement**.

Le « Défi Familles à Energie Positive » porté à l'échelle des 30 communes de Bresse Louhannaise Intercom' par le Centre Culturel et Social de CUISEAUX en partenariat avec le CPIE Bresse du Jura a fait l'objet de réunions de travail qui ont eu lieu le **16 mai 2018 et le 12 septembre 2018** afin de préparer la présentation du **17 septembre** aux acteurs locaux et la soirée de lancement du **12 novembre 2018** avec les familles intéressées.

Suite à sa participation aux **Rencontres Nationales TEPos des 26, 27 et 28 septembre 2018 à MONTMELIAN**, Denis JUHE a rédigé un compte rendu qui a été diffusé à l'ensemble des Maires et lors de l'assemblée générale du 18 octobre 2018 :

Je suis mandaté, depuis 3 ans, par le syndicat mixte, pour participer aux rencontres nationales des Territoires à Énergie Positive.

Je l'en remercie.

Nous bénéficions de l'aide de la Région et de l'ADEME, je les en remercie également.

Ces rencontres sont l'occasion pour tous les acteurs Tépos (élus, techniciens, et associations engagées) d'échanger sur les expériences concrètes.

C'est aussi, pour moi et pour tous, l'occasion de percevoir que les territoires bougent, que l'énergie positive existe concrètement.

Bien sûr, je me sens un peu seul pour représenter mon territoire mais, nous sommes présents et l'an prochain, ces rencontres se tenant en Bourgogne Franche Comté, à Clamecy, je veux espérer que nous y soyons plus nombreux.

Il est difficile de vous rendre perceptible l'intérêt de ces rencontres, pourtant, elles sont l'expression de la vie des territoires, dans leur diversité, chacun se saisissant de ses ressources

Pays de la Bresse bourguignonne - Conseil de développement

Rapport d'activité 2018 validé en AG du 10 octobre 2019

naturelles et humaines pour les valoriser.

Je vous en fais ici un bref compte rendu, partiel, étant seulement le reflet de ma participation aux plénières et aux ateliers auxquels j'ai pu me rendre.

Lors des plénières, sujets plus « politiques » et généraux.

Quelques réflexions :

« Les territoires sont des chaudrons où l'on peut décroisonner alors que l'État est organisé en services, très cloisonnés et verticaux ».

« Les territoires sont dans le réel, avec des acteurs du concret »

« Une innovation est une désobéissance qui a réussi. »

Plus pragmatique :

« Les réseaux électriques sont organisés par EDF et ses filiales par rapport à leur capacité de production et à leurs contraintes et non sur les besoins de consommation. »

« Cela pose le problème de l'intégration de la production locale. »

A cet égard, l'exemple très particulier de l'île de Saint est très démonstratif.

EDF préférant y faire tourner ses groupes électrogènes plutôt que voir se développer les énergies renouvelables (photovoltaïque, vent, énergie marémotrice, etc ...)

Enfin, il est noté que les élus, en principe maîtres des syndicats de distribution et de production d'énergie, devraient se saisir d'avantage de ces structures pour le développement des énergies renouvelables. C'est un outil local puissant.

Dans les ateliers :

1) Partenariat entre collectivités et OSER :

OSER est un fonds d'investissement servant à financer les productions d'énergies renouvelables en région Auvergne-Rhône Alpes.

Ces structures ont pour objet de contribuer aux développements des énergies renouvelables associant les acteurs locaux (collectivités, institutionnels, industriels de l'énergie, développeurs, entreprises, agriculteurs, citoyens ...).

Elles offrent des opportunités de financement qui permettent aux porteurs de projets de renforcer leurs fonds propres, d'obtenir des engagements à long terme, de bénéficier d'un partenariat sécurisant les projets, de bénéficier d'un partenariat transversal.

Elles s'intéressent à l'ensemble des filières émergentes (solaire, éolienne, méthane, biomasse, géothermie, ...)

Elles privilégient les projets à caractère décentralisé et à encrage local fort, à un taux de rentabilité interne à long terme.

Elles interviennent majoritairement sur des projets « prêt à construire, ponctuellement sur des projets en phase de développement.

Ces fonds d'investissement interviennent en fonds propres (comptes courant d'associés, obligations convertibles, ...).

C'est un investisseur au long court sur des durées allant jusqu'à 20 ans.

Une structure de ce type est en émergence sur notre région.

J'ai d'ailleurs été approché par Monsieur Paul-Jean Couthenx de CoopaWatt qui a été chargé par la Région et l'Ademe pour repérer les projets de développement des énergies renouvelables et les soutenir.

2) Implications des élus et des habitants :

Comment co-construire ?

3 thèmes :

2.1 – Implication citoyenne et portage politique.

Éviter le mirage de la participation citoyenne : On peut écouter tout le monde, on ne peut pas satisfaire tout le monde et l'intérêt général, porté par les élus, n'est pas la somme des intérêts particuliers.

L'association des citoyens aux orientations et à la mise en œuvre est importante pour créer le mouvement mais tout le monde doit être entendu, même les plus silencieux.

On doit commencer par les situations les plus concrètes, les plus proches des préoccupations quotidiennes même sans rapport direct avec la transition. Celle-ci est plus dans la méthode que dans le sujet lui-même.

Au départ, le plus important est la mise en mouvement, la conquête de la confiance.

2.2 – Les réseaux d'animation de proximité :

Il faut être au plus près de la population et de ses préoccupations.

L'échelon communal, voire intercommunal pour associer les plus petites communes, semble être la meilleure échelle pour démarrer.

Le suivi par un conseiller municipal identifié à la transition est indispensable. Pas forcément le Maire qui clive d'avantage et a beaucoup d'autres tâches.

Il faut démarrer par de petits projets très concrets à retombées très directes et assez rapides (Défi famille à énergie positive, jardins partagés ou scolaires, valorisation des déchets organiques, co-voiturage, ...).

Il faut intégrer le maximum de personnes, montrer que cela marche, qu'il y a des résultats et les valoriser.

2.3 – Implication des habitants dans le récit local :

Chacun doit prendre conscience qu'il participe à une nouvelle histoire collective qui est à la fois dans la continuité et dans la rupture.

S'appuyer sur ce que l'on a de commun et sur des lieux collectifs (l'école, le foyer rural, ou tout autre lieu ouvert, ...).

Il faut écrire un récit joyeux et personnalisé de la transition (pas seulement les leaders!)

Voir par exemple : <www.carnet de montagne.on line>.

En fin de rencontres, nous avons eu l'occasion d'approuver, par standing ovation, un texte interpellant le gouvernement sur la nécessité de faire confiance aux territoires, lieux de l'action, et de leur donner les moyens d'agir. »



Participation au suivi du contrat de développement fluvestre de la Seille navigable 2015-2020

Le Conseil de Développement du Pays de la Bresse bourguignonne a continué à être associé à la mise en œuvre du Contrat de développement fluvestre sur la Seille navigable et son représentant a ainsi participé au comité de suivi annuel qui s'est tenu **le 11 décembre 2018** avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan des actions réalisées sur la période 2015-2018
- Perspectives et actions à développer pour la fin du contrat en 2020
- Zoom sur l'état d'avancement du projet de réalisation d'une voie cyclo-pédestre le long de la Seille navigable
- Bilan des actions portées par l'Office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne en lien avec le développement du tourisme fluvestre
- Intervention de Mme Sylvie MARTIN sur l'avancée du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs
- Questions diverses

Pour plus d'informations : <http://b.bourgognefranche-comte.fr/Signature-du-contrat-de-developpement-fluvestre-de-la-riviere-Seille,42,10062>



Participation à l'élaboration du futur Contrat Local de Santé du Pays de la Bresse bourguignonne

Courrier du 11 juin 2018 envoyé à tous les membres du Conseil de développement :

**« Objet : élaboration du futur Contrat Local de Santé du Pays de la Bresse bourguignonne
Appel à la participation des membres du Conseil de développement**

Madame, Monsieur,

La première assemblée plénière du Contrat Local de Santé (CLS) a eu lieu le 26 avril dernier. Cette assemblée a été l'occasion de présenter le diagnostic et de valider les orientations stratégiques et le calendrier prévisionnel avec l'ensemble des membres présents. Suite à cela, il a été validé que 5 groupes de travail vont se mettre en place et donner lieu à des fiches actions du CLS. Tout d'abord, les groupes « Accès aux soins de premiers recours », « Psychiatrie et santé mentale », « Prévention promotion de la santé » constitueront les axes principaux du futur CLS puis « Parcours des personnes en situation de handicap » et « Parcours des personnes âgées » seront réfléchis dans le cadre d'un avenant.

Des doodles ont été envoyés aux personnes pré-inscrites dans les 3 groupes prioritaires afin d'organiser un premier temps de travail sur ces thématiques avant le début de l'été. Ces groupes sont toujours ouverts à de nouveaux partenaires qui seraient intéressés et ne se seraient encore pas inscrits. Afin de vous inscrire à l'un ou plusieurs de ces groupes, veuillez contacter la chargée de mission Santé, Charlotte CORDELIER, par mail à l'adresse suivante : sante.bresse.bourguignonne@orange.fr . Des premières dates vous seront proposées entre mi-juin et début juillet 2018.

L'objectif est d'avoir rédigé les fiches actions du CLS pour le 11 décembre 2018 afin que celles-ci soient présentées au Groupe Technique d'Animation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté (ARS BFC) puis valider en Comité de Direction par l'ARS BFC et par l'assemblée plénière du CLS début 2019.

En comptant sur votre mobilisation (...) »

La Chargée de mission est également intervenue lors de l'assemblée générale annuelle du Conseil de développement qui a eu lieu le 18 octobre 2018 et a annoncé les dates pour les réunions des groupes de travail.



Participation à la réponse à l'appel à projets « Mobilité Rurale 2018 » du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté

Suite à des réunions de travail le 2 mai, 17 mai, 28 juin et 11 juillet 2018, le projet de candidature « Mobilités rurales en Bresse : des moyens alternatifs pour des déplacements quotidiens (covoiturage et autostop organisé) » élaboré par Mission Mobilité, Bresse Initiative et Bresse Transition avec l'appui du CPIE Bresse du Jura, a été présenté aux Présidents des 4 Communautés de Communes **le 19 juillet 2018** lors de la réunion du Conseil d'administration du Conseil de développement ; un soutien politique et financier a été sollicité.

Cette candidature a été retenue en décembre 2018 par le Conseil Régional.



Participation au projet de Parc Naturel Régional de la Bresse bourguignonne

S'agissant du projet de création du Parc Naturel Régional de la Bresse bourguignonne, Mme la Députée Cécile UNTERMAIER est, à sa demande, intervenue lors de l'assemblée générale annuelle du Conseil de développement qui a eu lieu le **18 octobre 2018** puis a répondu aux questions des membres présents.

Tous les membres du Conseil de développement ont été invités le **17 décembre 2018**, avec ceux de l'Office de Tourisme du Pays, les élus du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, les 88 Maires, les Conseillers Départementaux et les représentants des associations et organisations syndicales concernées, à une présentation du Parc Naturel Régional du Haut-Jura représenté par son Président et son Directeur.



Participation aux réunions statutaires du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne

Comme en 2017, le Président du Conseil de développement a été invité à chaque réunion statutaire (comité syndical) du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne qui ont eu lieu en 2018 : **5 février, 9 avril, 11 juin, 24 septembre et 10 décembre.**

Le Président du Conseil de développement a également été invité :

- A PIERRE-DE-BRESSE le 26 janvier 2018 pour la « Soirée Privilège » de l'Ecomusée
- A LOUHANS le 26 février 2018 pour l'inauguration du service d'autopartage MIFE
- A LOUHANS le 25 avril 2018 pour l'assemblée générale de Mission Mobilité
- A LOUHANS le 22 mai 2018 pour une réunion sur le projet de convention TER Bourgogne-Franche-Comté (réunion finalement annulée)
- A CHAROLLES le 20 juin 2018 pour l'assemblée générale de l'Institut du Charolais
- A SAINT-USUGE les 25 et 26 août 2018 pour la fête de la ruralité (invitation communiquée à l'ensemble des membres du Conseil de développement)
- A SAINT-GERMAIN-DU-BOIS le 20 octobre 2018 pour le vernissage d'une exposition à la bibliothèque
- A PIERRE-DE-BRESSE le 17 novembre 2018 pour la journée d'étude de l'Ecomusée
- A VARENNES-SAINT-SAUVEUR le 20 novembre 2018 pour l'assemblée générale Crème et Beurre de Bresse
- A DIJON le 18 décembre 2018 pour la rencontre annuelle des territoires en transition énergétique de Bourgogne-Franche-Comté (invitation communiquée aux administrateurs)

Rappel : la délibération prise en septembre 2015 par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne permet de rembourser les frais des déplacements des membres privés du Conseil de développement selon les conditions inscrites dans ladite délibération (réunions à l'extérieur du territoire, autorisation préalable du Président du Syndicat Mixte, application du barème de la Fonction Publique Territoriale, etc).



Composition du Conseil de développement suite à l'application des nouveaux statuts adoptés le 12 octobre 2017

Les nouveaux statuts adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2017 ont été enregistrés par la Sous-Préfecture de LOUHANS avec un récépissé daté du 25 octobre 2017.

« (...) Conformément à la Loi NOTRe, le Conseil de développement est composé de représentants de milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public.

Il est composé, au maximum, de 40 membres répartis comme suit :

Milieux	Nombre maximum de membres
Economiques (institutionnels, organisations syndicales, industries, artisanat, commerces, services, agriculture et tourisme)	10
sociaux	5
culturels	5
éducatifs	5
scientifiques	5
environnementaux	5
associatifs	5

(...) »

26 membres et 14 places vacantes identifiés lors de l'assemblée générale annuelle du 18 octobre 2018

Milieux économiques : 10 membres dont 1 place vacante

- Alain THOUVENOT (CCI)
- Franck BOULAY (ELAN GAGNANT)
- Anton ANDERMATT (FDSEA)
- Claude GIROD (Confédération Paysanne)
- Evelyne GROS (transport)
- Emmanuel GARCIA-PIQUERAS (Bresse Initiative)
- Jean-Claude BUGAUD (élevage)
- Alexandre CAUCHY (maraîchage)
- Joseph ENTREMONT (Office de Tourisme)

Milieux sociaux : 5 membres

- Thierry LOPES (Mission Mobilité)
- Nadine DIOT (ADMR)
- Isabelle PAQUELIER-BARTUEL (EHPAD)
- Gérard BURTIN (Mutualité française)
- Patrick VARLOT (Hôpital local)

Milieux culturels : 5 membres

- Alain CORDIER (Ecomusée)
- Denis JUHE (Grange Rouge)
- André MASSOT (Associations historiques)
- Annick TRUCHOT-BERTHET (Bibliothèques)
- Alain TRONTIN (Radio Bresse)

Milieux éducatifs : 5 membres dont 4 places vacantes

- Thérèse FAUVEAUX (Enseignement agricole)

Milieux scientifiques : 5 membres dont 4 places vacantes

- Annie BLETON-RUGET (Conseil scientifique Ecomusée)

Milieux environnementaux : 5 membres dont 1 place vacante

- Jean-Pierre MORIN (AEP Les Campanettes)
- Christian GUILLOT (ACTIF)
- Marc SIMIDE (Bresse Transition)
- Eric BLANC (Déchets)

Milieux associatifs : 5 membres dont 4 places vacantes

- Emilie VINCK (hors temps scolaire)

Candidature reçue après l'assemblée générale annuelle :

M. Samuel CHANUSSOT, agriculteur à RATTE, le 10 décembre 2018 : « Je vous confirme ma demande d'être membre du conseil de développement du pays de la Bresse Bourguignonne en tant que représentant du milieu économique et tout particulièrement représentant des agriculteurs de notre territoire.

Dans l'attente de la confirmation de ma demande, je vous remercie »